

Ordre de reprise photovoltaïque (PV)

L'entreprise signataire mandate SENS pour venir reprendre le nombre de modules photovoltaïques indiqué. SENS examine un retrait gratuit à chaque ordre de reprise et en informe le remettant en temps voulu. La gestion de l'ordre prend environ cinq jours.

	Remettant	Lieu de reprise
Entreprise		
Adresse		
NPA / Lieu		
Interlocuteur		
Téléphone		
E-Mail		
	Quantité des palettes	Date de reprise
Modules PV palettisés		
Attention: le remettant doit s'assurer que les modules soient emballés correctement pour le transport.		
Type de modules photovoltaïques		
☐ Modules en silicium cristallin	☐ Modules conten	ant des polluants
☐ Modules à couche mince ☐ Type de module inconnu		
	2 ,,	
Fabricant		
Attention: les modules PV de l'entreprise First Solar doivent être restitués via First Solar.		
Nombre et poids des modules PV		
Nombre de modules PV	Poids par module PV (kg)	Poids total net (kg)
Les onduleurs et autres composants électroniques doivent être rapportés à des points de collecte SENS officiels dans la région.		
Motif de l'élimination		
☐ Fin de l'utilisation	☐ Défaut de matér	iel
☐ Dégât de transport ou de montag	ge 🗆 Autre:	
État des modules PV		
□ Intact	☐ Autre (cassé, dé	laminé etc)
☐ En pièces détachées ou pièces n		idililic, etc.)
Date	Signature	

Veuillez retourner le document signé par e-mail à info@eRecycling.ch Pour obtenir des informations complémentaires, appelez le 043 255 20 00.